

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, 21 juin 2023

7200 places réservées pour les enfants protégés aux Jeux 2024

Charlotte Caubel, Secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance, obtient 7200 places pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 au profit des enfants protégés.

Dans le cadre du programme « Tous aux Jeux » de billetterie populaire de l'État pour les Jeux olympiques et paralympiques, qui se dérouleront du 26 juillet au 8 septembre 2024, Charlotte Caubel, Secrétaire d'État chargée de l'Enfance a obtenu la réservation de 7200 places au profit des enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance.

Elle a décidé de confier la gestion de ces places à la CNAPE, première fédération de protection de l'enfance, qui devient partenaire de la billetterie populaire des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

La CNAPE, forte de son réseau associatif maillant tout le territoire national, distribuera ainsi 7200 billets pour les compétitions des Jeux, de la cérémonie d'ouverture jusqu'aux phases finales de toutes les disciplines. La CNAPE mobilisera très prochainement l'ensemble de ses adhérents, en métropole et en outre-mer, pour garantir qu'un maximum d'enfants issus de tout le pays puissent devenir spectateurs des Jeux et témoins des plus grands exploits.

L'ambition du secrétariat d'État est que tous les enfants, même les plus vulnérables, aient la chance d'avoir accès à cet événement exceptionnel de la vie sportive de la planète. Ces moments participeront de la construction de nouvelles aspirations et de nouveaux rêves, qui nourriront l'avenir de ces futurs adultes.

La distribution de ces billets s'inscrit dans le programme « Tous aux Jeux », par lequel l'État contribue à l'engouement populaire autour de Paris 2024, en achetant plus de 400 000 billets permettant d'associer à l'événement la jeunesse, les bénévoles du mouvement sportif, les personnes en situation de handicap et leurs aidants ainsi que les agents publics particulièrement impliqués pour faire rayonner le sport français et assurer la réussite des Jeux.

Charlotte Caubel, Secrétaire d'État auprès de la Première ministre, chargée de l'Enfance, a déclaré « *Dès ma nomination, j'ai souhaité que les enfants protégés puissent avoir une place privilégiée aux Jeux Olympiques et paralympiques. Il est essentiel que tous les enfants puissent profiter de la grande fête nationale que sera les jeux. Je remercie sincèrement la CNAPE pour son engagement.* »

Pierre-Alain Sarthou, Directeur général de la CNAPE, a déclaré que « *C'est un défi immense que l'équipe de la CNAPE et les 170 associations de son réseau sont honorées de relever. Nous serons au rendez-vous pour que le plus grand nombre d'enfants protégés bénéficient de la billetterie populaire des Jeux.* »

CONTACTS PRESSE

CNAPE - Zoé Bouvet
01 45 83 07 00
06 11 24 72 16
z.bouvet@cnape.fr

Cabinet - Thomas Fabre
06 70 05 95 64
thomas.fabre@pm.gouv.fr

À PROPOS DE LA CNAPE

Depuis 70 ans, la CNAPE, la fédération des associations de protection de l'enfant, contribue à promouvoir la place de l'enfant au sein des politiques publiques, à le protéger et à l'accompagner lorsqu'il est en difficulté. Enfants en situation de danger ou en risque de l'être, en situation de handicap, concernés par la justice civile ou pénale, ou confrontés à des problèmes d'insertion, tous sont au cœur des priorités de la CNAPE.